

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2020

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au Conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la
Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC (la « Municipalité »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2020 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

La Municipalité n'a pas comptabilisé, au 31 décembre 2020 à l'état consolidé de la situation financière, des paiements de transfert relatifs à différents programmes d'aide concernant la construction d'immobilisations devant être financées ou non par emprunts pour lesquels les travaux ont été réalisés.

Cette situation constitue une dérogation à la nouvelle norme comptable sur les paiements de transfert (Normes comptables canadiennes pour le secteur public) qui prévoit la comptabilisation des subventions lorsqu'elles sont autorisées par le gouvernement à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité.

Par ailleurs, l'article 24.1 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001), entré en vigueur le 14 juin 2013, énonce que la seule partie d'un transfert pluriannuel qui doit être comptabilisée dans l'année financière du gouvernement est celle qui est exigible et autorisée par l'Assemblée Nationale du Québec.

La comptabilisation par la Municipalité de ces paiements de transfert comme le prescrit la norme comptable entraînerait les ajustements suivants sur les états financiers consolidés de la Municipalité :

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

	Augmentation/ (Diminution) 2020
<u>État de la situation financière</u>	-----
Débiteurs	197 830 \$
Excédent accumulé	
- Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	197 830 \$
<u>État de l'excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales</u>	
Affectations - Activités d'investissement	(197 830) \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	197 830 \$
<u>État de l'excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales</u>	
Transferts	197 830 \$
Affectations - Activités de fonctionnement	(197 830) \$
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	- \$

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Informations autres que les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le Rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur relativement à l'année financière 2020, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Municipalité.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Municipalité à cesser son exploitation;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT


- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés



LISE GUAY, CPA auditrice, CA

AMYOT GÉLINAS, s.e.n.c.r.l.

Sainte-Agathe-des-Monts, 1er avril 2021

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

	Réalizations 2019		Budget 2020		Réalizations 2020	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement	1	1 659 710	1 497 740	1 742 429	115 078	1 744 484
Investissement	2	6 137		17 448	3 874	17 448
	3	1 665 847	1 497 740	1 759 877	118 952	1 761 932
Charges	4	1 374 125	1 327 390	1 387 823	109 645	1 380 571
Excédent (déficit) de l'exercice	5	291 722	170 350	372 054	9 307	381 361
Moins : revenus d'investissement	6	(6 137)	()	(17 448)	(3 874)	(17 448)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	285 585	170 350	354 606	5 433	363 913
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations	8	114 547		127 106	12 497	139 603
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9					
Remboursement de la dette à long terme	10	(84 800)	(87 400)	(87 400)	(24 282)	(111 682)
Affectations						
Activités d'investissement	11	(40 674)	(82 950)	(338 812)	(3 059)	(345 745)
Excédent (déficit) accumulé	12				12 244	12 244
Autres éléments de conciliation	13	2 261		9 852	7 576	17 428
	14	(8 666)	(170 350)	(289 254)	4 976	(288 152)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	276 919		65 352	10 409	75 761

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2020

		2019	2020	2019
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	641 401	666 125	679 128
Débiteurs	2	107 184	158 386	171 196
Placements de portefeuille	3	106 178	68 582	68 582
Autres	4			106 178
	5	854 763	893 093	918 906
Passifs				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6			
Dette à long terme	7	361 481	275 708	411 722
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8			521 504
Autres	9	165 724	209 489	175 041
	10	527 205	485 197	696 545
Actifs financiers nets (dette nette)	11	327 558	407 896	286 956
Actifs non financiers				
Immobilisations	12	2 980 304	3 260 015	3 455 560
Autres	13	9 617	21 622	23 029
	14	2 989 921	3 281 637	3 478 589
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	688 536	526 206	537 484
Excédent de fonctionnement affecté	16		111 517	116 720
Réserves financières et fonds réservés	17			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18	()	()	381)
Financement des investissements en cours	19		52 780	52 780
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	2 628 943	2 999 030	3 058 942
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21			2 668 527
	22	3 317 479	3 689 533	3 765 545
				3 384 184

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23-1

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS**
AU 31 DÉCEMBRE 2020

		2020	2019
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Budget exercice suivant	23	100 000	
▪ Covid-19	24	11 517	
▪	25		
▪	26		
▪	27		
▪	28		
▪	29		
▪	30		
▪	31		
	32	111 517	
Organismes contrôlés et partenariats ¹	33	5 203	14 262
	34	116 720	14 262
Réserves financières et fonds réservés			
Administration municipale			
Organismes contrôlés et partenariats ¹	35		
	36		
	37	116 720	14 262

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S15 et S23-1

**SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2020**

		2020
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	279 500
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	1 387 808

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

**SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2020**

		2020 Total consolidé	2019 Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	416 127	527 808
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6		
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises ¹	7		
Autres	8		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	9		
	10	416 127	527 808

1. Incluant les revenus futurs découlant des ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

**SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

		Réalizations 2019 Administration municipale	Budget 2020 Administration municipale	Réalizations 2020 Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	11	1 313 098	1 342 855	1 360 986	1 360 986
Compensations tenant lieu de taxes	12				
Quotes-parts	13				
Transferts	14	106 699	72 000	119 379	120 783
Services rendus	15	13 595	14 060	12 285	13 188
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	16	203 827	65 825	242 011	242 271
Autres	17	22 491	3 000	7 768	7 256
	18	1 659 710	1 497 740	1 742 429	1 744 484
Investissement					
Taxes	19				
Quotes-parts	20				
Transferts	21	6 137		17 448	17 448
Autres	22				
	23	6 137		17 448	17 448
	24	1 665 847	1 497 740	1 759 877	1 761 932

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2020	Réalizations 2020			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2020	2019
Administration générale	1	594 695	532 871	4 586	537 457	537 457	495 032
Sécurité publique							
Police	2	240 000	231 176		231 176	231 176	232 688
Sécurité incendie	3	2 000	1 940		1 940	1 940	1 988
Autres	4	3 000	8 047	3 205	11 252	11 252	9 834
Transport							
Réseau routier	5	235 650	237 502	105 195	342 697	342 697	360 073
Transport collectif	6						
Autres	7						
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8						
Matières résiduelles	9	104 000	99 040	2 822	101 862	90 260	88 923
Autres	10						18 898
Santé et bien-être	11						
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	102 650	95 218	1 931	97 149	97 149	98 106
Promotion et développement économique	13	10 500	10 030		10 030	10 030	11 316
Autres	14						
Loisirs et culture	15	22 430	32 248	9 367	41 615	41 615	28 298
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	12 465	12 645		12 645	16 995	20 070
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	1 327 390	1 260 717	127 106	1 387 823	1 380 571	1 365 226
Amortissement des immobilisations	20		127 106 (127 106)			
	21	1 327 390	1 387 823		1 387 823	1 380 571	1 365 226

Extrait du rapport financier, pages S28-1 à S28-3

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

		Réalisations 2019	Réalisations 2020		Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus d'investissement	1	6 137	17 448	3 874	17 448
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations - Acquisition	2 (33 981)(406 817)(16 257)(423 074)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (12 830)(12 829)() (12 829)
Financement à long terme des activités d'investissement	4				
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	40 674	338 812	3 059	345 745
Excédent accumulé	6		116 166	9 324	125 490
	7	(6 137)	35 332	(3 874)	35 332
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	8		52 780		52 780

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14